

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 21 mars 2008

Salle du Conseil

20 heures

L'an deux mil huit et le vingt un mars, le conseil municipal légalement convoqué le dix-sept mars, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge BONTEMPS, Maire en exercice.

Etaient présents : MM. BONTEMPS, HAGUET-VOLCKAERT, M. GROIZELEAU, Mme MARIEL, M. THÉAU Mme MONTI, M. VOILEAU, Mme T'HOOFT, M. BROUÉ, Mme NEMINTIUS, M. MIÈLOT, Mme CASSÉ, M. MORAND, Mme DE SAINT PRIEST, M. JAMET, Mme DUCHENET, M. HUREZ, Mme GARON, M. BASILLE, Mme INARD, MM. MATHIEU, PREVELLE, Mmes DULUT-GIRARD, LEFEBVRE, M. COURAGEUX & Mme BROUSSE.

Absents excusés : M. FORGEOT, (pouvoir à M. PREVELLE).

Mme. BROUSSE est élue secrétaire de séance et procède à l'appel.

La séance est ouverte à 20 heures 05.

En introduction et en qualité de maire sortant, M. BONTEMPS procède à l'installation des membres du nouveau conseil municipal et souhaite la bienvenue aux élus des deux listes qui auront la lourde charge de gérer la Commune lors des six prochaines années.

Il rappelle qu'au regard des délais de convocation, la présente séance sera consacrée à l'élection du maire et des adjoints ; les autres points seront examinés le mercredi 26 mars 2008 à 20 heures.

En qualité de doyen de l'assemblée, M. BONTEMPS préside à l'élection du maire.

Il est fait appel à Mme T'HOOFT et à M. COURAGEUX, en qualité d'assesseurs.

M. BONTEMPS est seul candidat.

Après un premier tour de scrutin à bulletin secret, M. BONTEMPS est élu avec 21 voix et 6 bulletins blancs.

M. BONTEMPS remercie les élus pour leur confiance et assure qu'il tiendra compte des résultats du scrutin, mais souhaite que la politique politicienne ne perturbe pas le travail de cette assemblée.

En outre, il propose à la minorité, un poste de représentant titulaire et un poste de représentant suppléant au sein de la Communauté d'Agglomération d'EVREUX.

Le maire nouvellement élu, prend la présidence de l'assemblée délibérante et procède à l'élection des adjoints, qui se déroule par liste.

Une seule liste constituée de M. GROIZELEAU, Mme T'HOOFT, M. VOILEAU, Mme HAGUET-VOLCKAERT, M. BROUÉ, Mme MARIEL, M. MIELOT, Mme MONTI, est candidate.

Avec 21 voix, pour 6 bulletins blancs, cette liste d'adjoints est, par conséquent élue.

A l'issue du scrutin, M. PREVELLE indique sa satisfaction quant au poste de titulaire à la CAE. Il précise que la liste de M. BONTEMPS a bénéficié de la présence et du comportement de la liste conduite par M. RANGER et remarque que la liste d'adjoints proposée au Conseil Municipal n'était pas la même que celle figurant sur les bulletins de vote.

M. BONTEMPS rappelle que la parité est respectée et que la loi n'interdit pas les modifications dans l'ordre des listes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.

La Secrétaire de Séance

Le Maire

Emmanuelle BROUSSE

Serge BONTEMPS